

Réf: Dossier 397864

Avis de constitution

SOCIETE « SUBLIM HAIR »

Siège ABIDJAN YOPOUGON MAROC KIMI, Lot N/A,
Ilot N/A

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 13/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SUBLIM HAIR »

Objet : - Vente de mèche ; Faux ongles, perruque ;
- Vente de parfums et divers
Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON MAROC KIMI, Lot N/A,
Ilot N/A

Dirigeant(s) Mme FOFANA MARIAM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-03433 du 28/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°19575/GTCA/RC/2025 du 28/03/2025

